

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1069** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Consultations nationales

Retrouvailles émouvantes entre Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi

(Lire en page 12)



Objet d'un accueil délirant

**Moïse Katumbi
remercie les
Kinoises et Kinois**

(Lire en pages 3, 4, 5)

**Moïse
Katumbi
s'est
recueilli
sur la tombe
de Pierre
Lumbi**

(Lire en
page 6)

LINAFOOT

Les (Lire en
page 11)

**remplaçants
sortent
Mazembe
du piège
Don Bosco**

Modeste Bahati : «Ceux qui ont créé la coalition FCC-CACH ont marché dessus»

Ceux qui ont créé la coalition FCC-CACH ont marché dessus, a déclaré samedi 7 novembre le président de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC), Modeste Bahati, à la sortie de l'audience au Palais de la nation, avec le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

Modeste Bahati plaide aussi pour la gouvernance économique, politique et sociale.

Consulté avec tout le staff dirigeant de sa formation politique AFDC. Le sénateur Bahati dit avoir remis au Chef de l'Etat un mémorandum dans lequel sont contenues toutes les préoccupations de sa formation politique afin de restaurer un Etat de droit en



Le Sénateur Modeste Bahati Lukwebo, reçu samedi 7 novembre, par le Chef de l'Etat Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo dans le cadre des consultations nationales. Photo presse présidentielle.

RDC.

Modeste Bahati a salué l'initiative du Président de la Républi-

que sur l'Union sacrée pour la nation, et accepte l'adhésion de son parti l'AFDC.

Consultations

Kyungu: «Je lui ai dit ce que j'ai toujours pensé de lui»

Il était le premier reçu ce samedi aux consultations présidentielles.

Gabriel KYUNGU est arrivé au Palais de la Nation avec tout le staff dirigeant de son parti l'UNAFEC qu'il présente comme la fille aînée de l'UDPS.

Cet autre baobab de la politique Congolaise n'a jamais caché son soutien au président de la république Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

« Je lui ai dit ce que j'ai toujours pensé de lui », a lâché Gabriel Kyungu wa kumwanza à la presse.

Le leader de l'Unafec soutient totalement l'idée des consultations et de l'Union sacrée qui en découlera. Kyungu wa Kumwanza et l'UNAFEC apportent leur soutien à l'Union sacrée annoncée par le Président de la République et demandent à



Tshisekedi de mettre fin au mariage FCC-CACH.

Il l'a dit samedi après avoir

échangé avec le Président Félix Tshisekedi, dans le cadre des consultations.

Félix Tshisekedi rend hommage aux victimes du crash d'octobre 2019

Le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, accompagné de son épouse Denise Nyakeru Tshisekedi, a déposé, samedi 7 novembre, les gerbes des fleurs devant les dépouilles mortelles des 9 victimes du crash survenu le 10 octobre 2019, avant d'adresser quelques mots de compassion à l'endroit des membres des familles éplorées, au cours d'une cérémonie funéraire organisée à l'esplanade de la Clinique kinoise à Kinshasa.

Dans son oraison funèbre, le directeur de cabinet a.i du Chef de l'Etat, Kolongele Eberande, a exprimé, au nom des familles des victimes et des membres de cabinet toute sa gratitude au Chef de l'Etat. « Sa présence et celle de la Première Dame est un signe de grandeur des grands hommes », a-t-il dit.

Les 9 victimes du crash de l'AN 72 dont 2 Russes, 1 Ukrainien et 1 Kazakhstanaï ainsi que les 4 Congolais ont été décorés à titre posthume par le Chancelier des Ordres Nationaux.

Aux termes d'une ordonnance signée le 6 novembre 2020, les 9 personnalités ont été admises à titre posthume



dans l'Ordre National Héros nationaux Kabila-Lumumba au grade de Chevalier.

Patrick Mukadi (agent à la logistique), Divioka Maréchal (chauffeur), Major Barhimukwa Jules, Major Maloba, Mukhambetkaliyev Mergali, Sadovnichii Vladmir, Shumkov Vitalii, Gorokhov Sergii et Shalikov Olexii avaient décollé avec l'AN 72 le jeudi 10 octobre 2019 de Goma pour Kinshasa. L'avion avait disparu des radars 59 minutes après son décollage. Après 5 jours de recherches, les restes de l'avion avaient été trouvés à Kole dans la province du Sankuru.

Après cette cérémonie, le cortège funèbre s'est ébranlé pour la nécropole " Entre terre et Ciel" de la N'Sele où était prévue l'inhumation dans l'intimité familiale.

TANGANYIKA

Les experts la RDC et la Zambie font la démarcation des frontières



Les experts de la RDC et de la Zambie font la démarcation des frontières entre les deux pays dans la partie qui touche le territoire de Pweto.

Ces experts veulent définir la frontière qui sépare les deux pays et qui a été source du conflit ayant affecté depuis le mois de mars dernier la collaboration bilatérale dans la partie du groupement Moliro.

Les travaux s'exécutent conformément aux résolutions de la 9e Session de la Commission permanente mixte défense et sécurité entre les deux pays. Le ministre provincial de l'Intérieur et sécurité du Tanganyika, Dieudonné Kamona Yumba l'a confirmé au cours d'une conférence de

presse.

« Une délégation des experts du gouvernement central est en plein travail de sensibilisation et de démarcation des frontières en collaboration avec les experts de la Zambie. Déjà le mercredi 4 novembre 2020, la délégation congolaise a restitué devant les élus du peuple l'essentiel du travail fait et ce qui reste à faire pour arriver à un consensus de la gestion des frontières entre les deux pays », a rapporté Dieudonné Kamona Yumba.

« Nous sommes convaincus que la paix reviendra et la souveraineté de notre pays restera notre cheval de bataille pour que nous puissions tous assurer sa grandeur comme nous recommandons notre hymne national », a-t-il ajouté.

Regroupement AA/a

Le TGI de Kinshasa-Gombe réhabilite Pius Muabilu au poste de président



Dans son arrêt avant dire droit rendu samedi 07 novembre 2020, le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa-Gombe a suspendu la décision prise par la conférence des présidents du regroupement politique Alliance pour l'Avenir (AA/a), suspendant Pius Muabilu de son poste de président de cette plateforme politique membre du Front Commun pour le Congo (FCC).

«...Vu la loi organique (...) portant organisation, fonctionnement et compétence de la juridiction de l'ordre judiciaire, vu le code de procédure civile, reçoit et fondée la requête du demandeur. En conséquence, suspend les effets de décision contenus dans la déclaration politique du 26 octobre 2020, de la conférence des présidents du regroupement Alliance pour l'Avenir, en si-

gle AA/a, élargie aux députés nationaux et sénateurs, ministres et mandataires, renvoi la cause en procès qui sera à son audience publique dont la date vous sera communiquée par l'officier », a déclaré le Tribunal.

En effet, ce verdict réhabilite le ministre en charge de l'urbanisme P. Muabilu au poste de président de ce regroupement politique.

Pour rappel, Pius Muabilu a été suspendu pour avoir passé outre le mot d'ordre de sa famille politique ; le FCC, en prenant part à la cérémonie de prestation de serment des juges constitutionnels. Une décision qu'il avait rejetée en déclarant qu'il avait rehaussé de sa présence à cette cérémonie en tant que «homme d'Etat».

Roberto Tshahe

La République

2, Avenue des Entreprises, Immeuble Sema, Gare centrale, Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Secrétaire de Rédaction
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

OBJET D'UN ACCUEIL DÉLIRANT**M. Katumbi remercie les Kinois et Kinois**

La ville-province de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo a vibré le vendredi 06 novembre dernier au rythme de l'arrivée de Moïse Katumbi Chapwe, Président du Parti politique Ensemble pour la République. L'homme d'Etat devait répondre à l'invitation du président de la République qui avait initié des consultations des personnalités de divers secteurs de la vie pour une sorte de refondation de l'action de l'Etat.

Absent de la capitale depuis 5 ans avec, en sus, des rendez-vous manqués, la population de cette ville-province, lui a réservé un accueil très chaleureux et inoubliable. Dès 8 heures, les dépendances de l'aéroport international de N'Djili. Drapeaux, banderoles, polos, chapeaux, écharpes et mêmes véhicules tintés en effigies de cet homme social fleurissaient l'aéroport et le boulevard Lumumba.

Au sortir de l'aéroport, la population kinoise a pris en otage le cortège de l'opposant emblématique au régime précédent et qui lui a barré la voie de la Magistrature suprême où l'attendaient tous les Congolais. C'est donc, à pas de tortue que le cortège a pu arpenter le boulevard Lumumba pour conduire le bâtisseur du Katanga des jours récents. Il sied de signaler que la communion était parfaite entre celui qu'on ap-

pelle l'espoir des Congolais et la population kinoise. Dans sa première déclaration à l'aéroport international de N'djili, aussitôt descendu de son jet privé, ce vendredi 6 novembre 2020, l'ancien gouverneur de l'ex-Katanga a exprimé toute sa reconnaissance aux Kinois et Kinois pour leur engagement politique.

S e l o n Moïse Katumbi, si l'ancien président Joseph Kabila Kabange n'a pas brigué un troisième mandat, c'est grâce au combat mené par les habitants de la capitale. « **Je voudrais** (suite en page 4)

OBJET D'UN ACCUEIL DÉLIRANT**M. Katumbi remercie les Kinois et Kinoises***(suite de la page 3)*

d'abord remercier le peuple kinois. S'il n'y a pas eu de troisième faux penalty, c'est grâce aux Kinois. Je suis très heureux », a-t-il reconnu.

Les partisans de Moïse Katumbi et les militants d'autres partis ont bravé la pluie pour l'accueillir à sa descente d'avion à l'aéroport de Kinshasa, ce vendredi. « **Je suis venu répondre aux consultations du chef de l'État, car le pays est en situation de détresse. Nous devons travailler ensemble** » a dé-

claré Moïse Katumbi à sa descente de l'avion. Cela fait cinq ans qu'il n'est pas venu à Kinshasa.

L'opposant et homme d'affaires congolais Moïse Katumbi Chapwe a été accueilli par des milliers de partisans à son arrivée à Kinshasa où il doit participer aux consultations politiques lancées par le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sortir de son bras de fer avec son prédécesseur Joseph Kabila Kabange. « **Je suis venu répondre aux consultations nationales, car**

le pays est en détresse et nous devons travailler ensemble », a déclaré M. Katumbi à son arrivée à Kinshasa où il affirme ne pas être venu depuis 2015. Il a été accueilli par des sympathisants à l'aéroport de N'Djili peu après 13h00, avant de gagner la capitale. À la sortie de l'aéroport, sur une grande banderole, on pouvait lire : « **Félix Tshisekedi Tshilombo souhaite la bienvenue à Moïse Katumbi Chapwe** ». Il a fait part de sa « **très grande joie** » d'être là et il a tenu à remercier la population de Kinshasa : « **S'il n'y a pas eu de troisième pénalty, c'est grâce au peuple kinois** ». Moïse Katumbi dit être venu pour écouter le président Tshisekedi et il avait été reçu samedi. L'ancien gouverneur du Ka-

tanga représente tout de même 68 députés, quand la coalition présidentielle n'en compte que 48. Son convoi a été bloqué à la sortie de l'aéroport, les militants se sont pressés autour. Il y avait des militants de Ensemble pour la République et du MLC de Jean-Pierre Bemba. L'ancien vice-président avait demandé à ses partisans d'accueillir son collègue Moïse Katumbi à l'aéroport. Il y avait aussi des militants de l'UDPS, le parti présidentiel, qui scandaient « **Fatshi Béton** » et saluaient le retour du « **frère** » Moïse Katumbi.

D'où le message de remerciement adressé par le Chairman du prestigieux club de football, le TP Mazembe, à l'ensemble de la population kinoise.

**ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE****Communiqué du Président Moïse Katumbi Chapwe**

Ce vendredi 06 novembre 2020, après cinq années d'absence de la capitale, une foule innombrable de Kinois et de Kinois m'a réservé un accueil exceptionnel dans une liesse populaire extraordinaire.

Cette joyeuse entrée dans Kinshasa reste gravée dans mon cœur. Le long cortège qui m'a accompagné toute cette après-midi m'a permis d'entendre les messages de nos jeunes, de nos mamans, de nos aînés. Je m'emploierai toujours à ne pas les décevoir ni les millions de nos compatriotes qui, à travers tout le pays, gardent espoir en un avenir meilleur.

A la nuit tombée, faute d'avoir pu exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui sont venues m'accueillir, je tiens à adresser à chacune d'entre elles mes remerciements les plus sincères. Je prends leur formidable accueil comme l'expression d'une confiance et d'une grande attente qu'il m'appartient de traduire fidèlement lors des consultations en cours.

Fait à Kinshasa, le 07 novembre 2020

Moïse KATUMBI CHAPWE

Adresse : 2 bis, Avenue Banana, Quartier Tshinkela, Commune de Kintambo, Ville de Kinshasa, Rép. Dém. du Congo

OBJET D'UN ACCUEIL DÉLIRANT

M. Katumbi remercie les Kinoisises et Kinois

(Suite de la page 4)

La Dynamique des Femmes pour le Changement

Le séjour kinois du Président Moïse Katumbi n'aura pas été de tout repos. Il ne pouvait en être autrement dans la mesure où Kinshasa loge nombreuses structures et organes de dynamisation du parti Ensemble pour la République. C'est dans ce contexte que le Chairman a conféré avec les Mamans, membres de la Dynamique des Femmes pour le Changement (DFC), venues échanger, le samedi 7 novembre, sur les possibilités de se préparer aux échéances importantes qui pointent à l'horizon.



Moïse Katumbi s'est recueilli sur la tombe de Pierre Lumbi

Le Président de Ensemble pour la République, Moïse Katumbi s'est recueilli, hier dimanche 8 novembre, sur la tombe de Pierre Lumbi, ancien Secrétaire général du parti, décédé le 14 juin dernier. Le Chairman avait suffisamment d'estime pour cet aîné qui avait consacré son énergie pour la transformation de la société congolaise. Pierre Lumbi Okongo et Moïse Katumbi Chapwe ont communiqué ensemble, d'abord dans le cadre du G7, ensuite avec Ensemble pour la République. Pierre Lumbi a été notamment ministre des Infrastructures, travaux publics et reconstruction, ministre des Affaires étrangères, ministre aux Postes et télécommunications.

Il a été au cœur de l'accord économique avec des entreprises chinoises, avant de devenir Conseiller spécial en matière de sécurité. Poste qu'il quitta pour animer la structure G7, un regroupement de 7 partis politiques ayant déserté le camp du pouvoir de Joseph Kabila. L'action de ce regroupement a progressivement sonné le glas du régime Kabila.

En l'occasion de la cérémonie au cimetière, Olivier Kamitatu, le Porte-parole de Moïse Katumbi, a affirmé : « De toute son âme de toutes ses forces il s'est battu pour la Démocratie » Avant de poursuivre : « Penser aux morts, c'est assurer la survie des gens qu'on a aimés en attendant que les autres le fassent pour vous. C'est un devoir de mémoire ! ».



L'argumentaire sur les débats politiques d'actualité

Par le Prof. Banyaku Luape Epotu

Aussi, s'agissant du contenu de l'arrêt la Cour constitutionnelle, cette dernière a, dans une incise particulière, enjoint la CENI à présenter dans les plus brefs délais un calendrier conforme aux échéances électorales prévues par la Constitution. Rien ne présageait un obstacle insurmontable pour la tenue de l'élection présidentielle en décembre 2016.

Pour sa part, la Cour constitutionnelle avait considéré que le fondement juridique du scrutin était déjà réglé avec la promulgation de la Loi n° 15/001 du 12 février 2015 modifiant et complétant la Loi n° 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi n° 11/003 du 25 juin 2011.

Le deuxième débat est celui relatif à l'éventualité du retour au pouvoir de l'ancien Président de la République.

En effet, l'article 104, alinéa 7 de la Constitution est libellé de manière à ne laisser aucune zone d'ombre au sujet du nouveau statut de sénateur à vie conféré à titre définitif à tout Président de la République élu à la fin de son mandat.

Le contexte ayant prévalu à l'adoption de ce texte par l'Assemblée constituante était celui issu d'une longue période de dictature, y compris les 5 années du pouvoir issu du coup d'Etat militaire, laquelle a été rendue possible grâce au trucage électoral monstrueux de 1970 à 1986 et surtout à la reconduction du mandat présidentiel à cause de la non-tenue des élections de 1990 à 1997.

Le Constituant a fait le constat, selon lequel, les dérives dictatoriales sont généralement liées ou provoquées par la perdurance d'un pouvoir livré à l'usure du temps. Ainsi, avait-on levé l'option de limiter drastiquement le mandat à une seule fois renouvelable et pour éviter les tentatives d'éventuel retour de l'ancien Président de la République à la fin de son mandat, il lui a été conféré un statut de sénateur à vie, en incompatibilité totale avec tout autre mandat électif.

Une lecture attentive de cette

disposition constitutionnelle fait révéler que le statut réservé au Président de la République n'est pas celui d'une attribution de siège, puisqu'il n'a même pas de suppléant, mais un statut ayant qualité d'habilitation et auquel il ne peut s'en détacher ou y mettre fin de sa propre initiative.

C'est n'est donc pas la loi électorale qui autorise l'attribution de son mandat selon les critères électifs requis pour être membre du Sénat et suivant le mode de scrutin y prévu, mais c'est la Constitution de la République qui l'élève à ce rang et titre de dignité pour toute sa vie.

Une déférence unilatérale voulue par l'Etat et contre laquelle on ne peut s'en défaire pendant toute sa vie, comme il en est le cas avec d'autres titres et distinctions honorifiques décernés pour mérite ou pour bravoure dans l'Ordre national. Et la loi ne prévoit aucun mécanisme juridique pour la remise en cause ou l'abandon d'un statut conféré par une disposition constitutionnelle et ayant qualité d'habilitation.

Le troisième débat concerne la mise en accusation du Chef de l'Etat par le Congrès. D'abord la qualification de l'infraction relative à la violation intentionnelle de la constitution ne relève pas de l'appréciation de chacun de nous mais d'un organe de droit doté de cette compétence. Comme le juge naturel du Chef de l'Etat est la Cour constitutionnelle, c'est le Parquet auprès de la Cour qui en a la compétence.

Il ne s'agit donc pas d'une exception à l'inconstitutionnalité prévue à l'article 162, alinéa 2 permettant à tout citoyen de saisir en procédure prioritaire la Cour constitutionnelle de violations flagrantes de ses droits fondamentaux dans une affaire qui la concerne devant une juridiction.

La confusion est entretenue par les initiateurs de termes référentiels pour la mise en accusation du Président de la République entre l'article 166 de la Constitution et la loi d'application sur ce point précis, qui n'est rien d'autre que la loi organique n° 13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle.

En effet, l'article 166 de la Constitution fait part de la décision de poursuites et de mise en accusation du Président de la République et du Premier Ministre. Tandis que l'article 100 de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle précise dans ses articles ci-dessous la procédure de qualification des infractions commises par les assujettis à cette

haute Juridiction et celle de leur mise en accusation.

Il est stipulé dans l'article 100 de ladite loi que le Procureur Général assure l'exercice de l'action publique dans les actes d'instruction et de poursuites contre le Président de la République, le Premier Ministre ainsi que les coauteurs et les complices. A cette fin, il reçoit les plaintes et les dénonciations et rassemble les preuves. Il entend toute personne susceptible de contribuer à la manifestation de la vérité.

L'article 101 de cette loi précise que si le Procureur Général estime devoir poursuivre le Président de la République ou le Premier Ministre, il adresse au Président de l'Assemblée Nationale et au Président du Sénat une requête aux fins d'autorisation des poursuites. L'autorisation est donnée conformément aux dispositions de l'article 166 alinéa 1er de la Constitution.

Les articles 101 et 102 poursuivent la matière en relevant que le Procureur Général doit demander au Congrès l'autorisation des poursuites. Si celle-ci est accordée, l'instruction préparatoire est menée par le Procureur Général.

Les règles ordinaires de la procédure pénale sont applicables à l'instruction préparatoire. La Cour est seule compétente pour autoriser la mise en détention préventive du Président de la République ou du Premier Ministre, dont elle détermine les modalités dans chaque cas. La détention préventive est remplacée par l'assignation à résidence surveillée.

L'article 104 stipule qu'à la clôture de l'instruction pré-juridictionnelle, le Procureur Général adresse un rapport au Président de l'Assemblée Nationale et au Président du Sénat, éventuellement accompagné d'une requête aux fins de solliciter du Congrès la mise en accusation du Président de la République ou du Premier Ministre.

Dans le cas où le Congrès adopte la résolution de mise en accusation, le Procureur Général transmet le dossier au Président de la Cour par une requête aux fins de fixation d'audience. Il fait citer le prévenu et, s'il y a lieu, les coauteurs et/ou les complices.

Il est clair que les supputations des uns et des autres sur toutes ces matières mises en débat relèvent de la pure spéculation politique en vue d'une déstabilisation stratégique.

Les trois grands débats politiques persistent depuis 2016 dans la scène politique congolaise. Il s'agit du débat sur la compréhension et l'application de l'alternance démocratique à l'issue du deuxième mandat du Président de la République démocratiquement élu, tel que prévue par l'article 70, alinéa 2 de la Constitution ; de celui relatif à l'éventualité d'un retour au pouvoir suprême d'un ancien Président à la fin de son mandat présidentiel et bénéficiant déjà du nouveau statut de sénateur à vie, en vertu de l'article 104, alinéa 7 de la Constitution ; ainsi que de celui portant sur la mise en accusation du Chef de l'Etat par le Congrès.

Le premier débat sur la prolongation du mandat du Président en exercice, en cas de la non-tenue à terme de l'élection présidentielle, était censé être clôturé, lorsque l'arrêt R. Const 262 du 24 juin 2016 a été rendu par la Cour constitutionnelle. Cet arrêt faisait suite à la requête de la majorité parlementaire relative à l'interprétation de l'article 70, alinéa 2 de la Constitution.

La réponse intelligente de la Cour constitutionnelle reprise dans cet arrêt a explicitement signifié que cet article ne donnait lieu à aucune interprétation.

Cela se justifiait d'abord puisque du point de vue sémantique, la portée de la phrase concernant la fin du mandat du Président de la République correspond à l'énoncé d'une durée fixée au premier alinéa de l'article 70 à un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Ensuite, du point de vue grammatical, l'installation effective concerne un Président déjà élu (du nouveau Président élu), puisqu'il s'agit d'un article partitif singulier déterminant un sujet connu.

Enfin du point de vue juridique, l'article 73 de la Constitution commande la convocation du scrutin pour l'élection du Président de la République par la Commission électorale nationale indépendante 90 jours avant l'expiration du mandat du Président en exercice. Ainsi, l'interprétation introduite par la requête de la majorité parlementaire à la Cour constitutionnelle en juin 2016, laissait encore à la CENI une marge de 180 jours pour organiser l'élection présidentielle jusqu'en décembre 2016.

Consultations nationales

Défilé interminable au Palais de la nation

Le Président de la République, Félix- Antoine Tshisekedi Tshilombo, a poursuivi la série des consultations avec des personnalités politiques, en vue de parvenir à la mise en place d'une « Union sacrée ».

Ces dernières 48 heures, le chef de l'Etat a échangé avec les anciens premiers ministres, gouverneurs de la banque centrale, les anciens présidents de l'assemblée nationale et du sénat, certaines notabilités et chefs coutumiers, peuple pygmées autochtones...

Au cours de cette cinquième journée des consultations, le Chef de l'Etat a échangé avec l'ancien président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, les anciens présidents de l'Assemblée nationale, Mme Philomène Omatuku et Thomas Luhaka, les anciens Premiers ministres, Singa Udju, le Pr. Evariste Mabi Mulumba, Samy Badibanga et Bruno Tshibala et les anciens gouverneurs de la Banque centrale du Congo, Nyembo Shabani, Pay Pay wa Siakasige, Djambokela Lona et Jean- Claude Masangu.

Le Chef de l'Etat a également reçu le sénateur FCC, Lola Kisanga, ainsi que des délégués des associations et alliances des autorités traditionnelles, des Pygmées peuple autochtone, des fondations des oeuvres sociales, des notables Ne Kongo, des notabilités forces politiques et sociales de la Grande province orientale, du Forum national de la jeunesse et de la jeunesse de l'Union sacrée.

Le tout premier président du Sénat de la troisième République et seul ancien président de cette chambre parlementaire, Léon Kengo était visiblement très enthousiaste de rencontrer et d'échanger avec le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Après une entrevue d'une demi-heure, Léon Kengo wa Dondo n'a pas fait de déclaration à la presse.

Mabi Mulumba: «Le chef de l'Etat doit trouver des solutions aux problèmes concrets de la population»

Le Pr. Evariste Mabi Mulumba, s'est dit inquiet du fait que les politiciens se battent sur des questions de positionnement au lieu de se concentrer sur le développement du pays.

« Nous partons de l'idée que l'intervention du Chef de l'Etat, était pour réveiller le peuple, pour que le peuple puisse défendre ses propres intérêts, nous avons remarqué qu'officiellement, on se bat sur le juridisme, alors que le problème concret de la population ne sont pas pris en compte », a déclaré Mabi Mulumba, qui s'exprimait au nom des anciens Premiers ministres.

Tout en remerciant le Chef de

l'Etat de les avoir associés dans sa démarche afin qu'ils puissent mettre à contribution leurs expériences à sa disposition, il a ajouté : « C'est pourquoi nous avons insisté là-dessus (...) Nous avons rappelé au Chef de l'Etat que c'est lui le garant de la nation, par conséquent il devrait trouver des solutions idoines, car il a un rôle important à jouer dans ce contexte-là».

Jean Pierre Lola Kisanga a expliqué qu'il a eu avec le Chef de l'Etat «un colloque singulier» et appelle les Congolais de tout bord à rejoindre les consultations nationales.

«Je suis venu en tant que personnalité politique pour affirmer au Président de la République ma conviction que j'ai coulée dans un acte d'engagement formel de soutenir l'initiative qu'il a lancée pour que nous ayons ce débat national, ce moment de réflexion sur des sujets essentiels afin de rencontrer les préoccupations fondamentales de la nation et de nos concitoyens. C'était l'occasion de lui remettre de manière officielle cet acte d'engagement.

Les chefs coutumiers dans la danse

S'exprimant au nom de la coalition et association des chefs coutumiers et traditionnels du Congo, Mfumu Difuma a dit qu'ils ont rassuré le Chef de l'Etat de l'accompagner dans sa quête du mieux-être des Congolais, en tant que première institution et garant de la nation.

« Notre entretien avec le Chef de l'Etat a tourné autour des questions d'ordre économique et financier », a déclaré Pay Pay wa Siakasige, s'exprimant aux noms des anciens gouverneurs de la Banque centrale.

Il a dit qu'ils ont fait remarquer au Chef de l'Etat que l'économie et le social de tout pays ne peuvent pas aller de l'avant tant qu'il n'y a pas de paix.

Les notables Ne Kongo satisfaits

Le président de l'Assemblée provinciale du Kongo central, Jean-Claude Mvuemba a, pour sa part remercié le chef de l'Etat pour avoir pensé à associer les notables Ne Kongo dans sa démarche pour la recherche du bonheur des Congolais.

Les Ne Kongo, a-t-il dit, ont la tradition de toujours recourir au dialogue pour résoudre leurs différends. C'est donc dans cette optique qu'ils adhèrent favorablement à la vision du Chef de l'Etat pour la création d'une Union sacrée de la République.

Le Grand Équateur favorable à l'Union sacrée

Avec la présence des 5 Gouverneurs des provinces issues du démembrement du Grand Équateur, les 50

personnalités qui ont constitué la délégation ont fait le tour d'horizon, des problèmes qui minent le pays et leur terroir en particulier, rapporte la presse présidentielle.

S'exprimant au nom de tous, le député national Jacques Ndjoli a fait savoir que les délégués de l'Équateur soutiennent l'initiative du Président de la République. Ils ont aussi fait leur, le diagnostic établi par le Chef de l'Etat le 23 octobre dernier et circonscrit la source des blocages de la bonne marche des institutions.

Dépolitiser les entreprises publiques

Le collectif des représentants des travailleurs du Congo a exposé au Président de la République, Félix Tshisekedi son diagnostic de la situation politique actuelle. « Le constat du Président de la République est le même que le nôtre, le pays va très mal », a déclaré le représentant au sortir de l'échange.

Avant de déplorer : « Les institutions se neutralisent au lieu de tra-

vailler pour le pays ». Sans ambage, l'intersyndicale des travailleurs est favorable à la mise en veilleuse de la coalition. « Si la coalition ne répond pas aux aspirations du peuple, elle doit être dissoute », ont-ils fait savoir.

Noël Tshiani pour un plan Marshall

Noël Tshiani a dit avoir proposé à Félix Tshisekedi son plan Marshall élaboré en prévision des élections de 2023 afin de résoudre tant soit peu, les problèmes auxquels le pays est confronté.

« Le fait qu'il a reconnu que les choses ne marchent pas comme il faut et le fait qu'il a appelé tout le monde à venir autour d'une même table qu'on appelle Union sacrée, c'est une position que nous, nous partageons. En tant qu'anciens candidats à la Présidence de la République, nous avons tous des visions que nous voulions mettre en place pour développer la RDC au profit de tous.

Louis-Paul Eyenga

SE DÉPARTIR DU TRIBALISME COMME MAL



OLIVE KILOHA AMBASSADRICE 450 = 1

CRÉER UNE CONSCIENCE MORALE QUI S'APPELLE NATION **450 = 1**

Joe Biden élu président des Etats-Unis

Le candidat démocrate deviendra le 20 janvier prochain le 46e président américain. Donald Trump, qui refuse sa défaite, assure que l'élection est « loin d'être terminée »

Sa troisième candidature aura donc été la bonne. Au bout de quatre jours de suspense insoutenable dans un pays sous haute tension, Joe Biden a été élu samedi président des Etats-Unis. Un dénouement aussitôt rejeté par la campagne de Donald Trump, qui assure de son côté que « l'élection est loin d'être terminée ».

Juste avant 11h30 heure de Washington (17h30 à Paris), la plupart des grands médias américains (dont l'agence Associated Press et les chaînes CNN et NBC, rejointes quelques minutes plus tard par Fox News) ont annoncé l'élection de Joe Biden, qui a franchi la barre des 270 grands électeurs nécessaires grâce à sa victoire en Pennsylvanie.

«Honoré et touché»

Joe Biden, 78 ans à la fin du mois, deviendra le 20 janvier prochain le 46e président - et le plus âgé - de l'histoire des Etats-Unis. Sa colistière Kamala Harris, sénatrice de Californie, deviendra quant à elle la première femme, et la première Afro-américaine, à accéder à la vice-présidence. Quant à Donald Trump, même s'il refuse pour l'heure de reconnaître sa défaite, il devient le premier locataire de la Maison Blanche à échouer dans la quête d'un second mandat depuis George H. W. Bush en 1992.

« Je suis honoré et touché par la confiance que le peuple américain a placée en moi et en la vice-présidente élue Kamala Harris. Confrontés à des obstacles sans précédent, un nombre record d'Américains ont voté. Prouvant, une fois encore, que la démocratie bat intensément dans le cœur de l'Amérique », a déclaré Joe Biden dans un communiqué publié quelques minutes après l'annonce de sa victoire. L'ancien vice-président de Barack Obama devrait s'adresser à la nation samedi soir depuis son fief du Delaware.

Après plusieurs jours d'interminable dépouillement dans une poignée d'Etats clés, suivis en direct jour et nuit par des millions d'Américains, c'est la Pennsylvanie, terre natale de Biden, qui lui a finalement offert la victoire. En remportant le Keystone State, ainsi que le Michigan et le Wisconsin, il reconstitue entièrement le « mur bleu » qui avait fait défaut à Hillary Clinton face à Donald Trump en 2016. Plusieurs Etats demeurent indécis, dont la Géorgie et l'Arizona, deux bastions conservateurs où Joe Biden est légèrement en tête.

La victoire de Joe Biden, épilogue d'une campagne véhémente et bouleversée par l'épidémie de coronavirus qui constituera son premier défi, constitue une répudiation incontestable, par une majorité d'Américains, de Donald Trump et de sa présidence aussi chaotique que clivante. Avec près de 74,5 millions de votes, un nombre qui va encore augmenter au fur et à mesure que les derniers Etats terminent leur dépouillement, Joe Biden est le candidat ayant rassemblé le plus de suffrages dans l'histoire des élections américaines.

Mais dans ce classement, l'homme qui arrive en seconde position n'est autre que Donald Trump. Avec plus de 70 millions de suffrages (contre près de 63 millions en 2016), l'ancien magnat de l'immobilier a prouvé qu'il était capable d'élargir sa base, et que son style et sa plateforme politique

demeuraient une force d'attraction puissante dans le pays.

Le défi de la réconciliation

Joe Biden en est pleinement conscient : outre la pandémie et la relance d'une économie déstabilisée, sa principale mission va consister à réconcilier un pays profondément

polarisé. «Maintenant que la campagne est terminée, il est temps de mettre la colère et la rhétorique hostile derrière nous et de nous rassembler en tant que nation. Il est temps pour l'Amérique de s'unir. Et de panser ses plaies. Nous sommes les Etats-Unis d'Amérique. Et il n'y a rien que nous ne puissions faire, si nous le faisons ensemble», a-t-il insisté dans son premier communiqué de «président élu».

Dans le camp républicain, l'heure ne semble toutefois pas du tout au rassemblement et à l'union. Dans un communiqué publié juste après l'annonce des résultats, Donald Trump a accusé Joe Biden de se «précipiter pour se présenter faussement» en vainqueur. «Cette élection est loin d'être terminée», a-t-il ajouté, répétant les allégations de fraude que son camp avance de-



Le candidat démocrate à la présidentielle et ancien Vice président, Joe Biden lors d'un meeting drive-in à Des Moines, Iowa, le 30 octobre 2020. Brian Snyder-REUTERS Brian Snyder REUTERS

puis des jours, sans apporter la moindre preuve. «À partir de lundi, notre campagne commencera à plaider notre cause en justice pour assurer que les lois électorales soient pleinement appliquées et que le vainqueur légitime soit installé», ajoute le communiqué.

Pour la 299e fois de sa présidence, Donald Trump avait décidé de partir golfer samedi matin sur l'un des parcours qu'il possède en Virginie. Il était sur place au moment où l'annonce des résultats a été faite. Rien n'a filtré pour l'heure sur sa réaction. Mais dans la limousine présidentielle qui le ramènera tout à l'heure à Washington, il croquera sans doute sur son chemin les milliers d'Américains rassemblés devant la Maison Blanche pour célébrer sa défaite.

Frédéric Autran Envoyé spécial aux Etats-Unis

En un week-end

Plus de 1.600 migrants africains arrivent aux Canaries

Plus de 1.600 migrants africains sont arrivés ce week-end sur les côtes des îles espagnoles des Canaries en 48 heures, un rythme d'une ampleur inédite depuis plus d'une décennie, ont annoncé les services d'urgence locaux.

Pour la seule journée de samedi, plus de mille personnes ont débarqué à bord d'une vingtaine d'embarcations précaires dans les îles de Grande Canarie, Tenerife et El Hierro, a indiqué à l'AFP une porte-parole des services d'urgence des Canaries.

Le corps d'un migrant a été récupéré sur l'île d'El Hierro, a-t-elle précisé.

Dans la matinée de dimanche, d'autres bateaux ont été pris en charge avec quelque 600 personnes à bord.

L'archipel espagnol situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique observe une explosion des arrivées de migrants clandestins, plus de 11.000 depuis le début de l'année d'après le ministère de l'Intérieur, soit sept fois plus que sur la même période en 2019.



Migrants dans un canot pneumatique au large des côtes libyennes, le 16 avril 2017. REUTERS/Darrin Zammit Lupi

Depuis plusieurs mois, les migrants africains ont repris la route des Canaries de préférence à la Méditerranée en raison d'accords de contrôles frontaliers conclus avec la Libye, la Turquie et le Maroc.

Face à ce bon migratoire, la Commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson avait prôné, vendredi lors d'une visite dans l'archipel, une augmentation des retours vers les pays d'origine des migrants de bénéficiant pas d'un statut de réfugiés.

Joe Biden : sa première vision après son élection à la Maison Blanche

Juste après la proclamation de sa victoire, Joe Biden a rendu publique sa première vision. Il veut d'abord se focaliser sur la pandémie du coronavirus.

Au moment où des messages de félicitations fusent de partout pour Joe Biden, le candidat démocrate, pour sa victoire à la présidentielle américaine du 3 novembre 2020, le prochain locataire de la Maison Blanche a affirmé mettre toute son attention sur la pandémie de coronavirus. Il prévoit ainsi de nommer les membres de sa Task Force dédiée au coronavirus dès lundi.

Une telle initiative du nouveau président américain prouve que la vie des citoyens américains importe beaucoup pour lui. Cette pandémie du coronavirus qui n'a pas été maîtrisée par le président sortant, a coûté la vie à plus de 236 000 personnes aux Etats-Unis. A l'heure actuelle, elle continue de faire des victimes dans le pays.

Guinée

Alpha Condé proclamé président élu par la Cour constitutionnelle



Alpha Condé a été officiellement proclamé samedi président de la Guinée pour un troisième mandat consécutif à l'âge de 82 ans, après des mois d'une contestation qui aura coûté la vie à des dizaines de civils.

La Cour constitutionnelle a rejeté les recours de quatre adversaires de M. Condé et affirmé que M. Condé ayant «recueilli 2.438.815 voix, soit 59,50%, supérieurs à la majorité absolue», elle le déclare «élu au premier tour de l'élection présidentielle du 18 octobre président de la République de Guinée», a annoncé le président de la Cour Mohamed Lamine Bangoura en audience solennelle.

Ninho annonce vouloir sortir une chanson à la Drill



Le poids lourd du rap français veut revenir sur le marché avec un nouveau son. Cette fois-ci, Ninho veut faire un tube au drill.

Le drill, est un style de musique (habituellement drill, parfois décrite drill scène ou drill-hop ndr) est un sous-genre musical du hip-hop lancé par les jeunes rappers et producteurs originaires des quartiers de South Side à Chicago.

En France, Ninho n'est pas premier à faire ce style de musique, il y a Rim'K, FreezeCorleone, Alonzo et Lacrim.

Celui-ci sortira au début du mois de décembre.

Ninho ne sortira aucun projet en 2021

Lors de son émission et audition

Anciens lauréats de Voda Superstar

Innoss'B et Sarah Kalume seront bientôt dans un album

Deux étoiles montantes de la scène musicale Congolaise dans sa version Pop-Rnb-Urban, Innocent Balume dit "Innoss'B" et Sarah Kalume vont se retrouver dans un même opus annoncé dans "Queenie" un album très attendu.

Ces deux anciens gagnants du concours de télé réalité "Vodacom SuperStar" sortiront cette œuvre qui sera retrouvé dans le prochain album de Sarah Kalume qui s'annonce déjà palpitant.

A en croire la queen, Sarah Kalume cette collaboration a été enregistrée bien avant depuis 2016, au cours de la période du lancement du titre "O'sakana na nga" signée avec Mister F. Oliverman.

Signalons que l'album "Queenie" qui comptera 15 titres dont la sor-



sur Skyrock il y a quatre jours, le rappeur congolais, Ninho a informé à tous ses fans qu'il ne sortira aucune chanson l'année prochaine. C'est-à-dire en 2021.

« Y'a des moments faut faire des coupures, on va prendre un peu de vacances » a-t-il révélé au micro de Fred Musa.

Ce poids lourd du rap français est devenu une étoile de la musique. En 2020, il a encaissé beaucoup des certifications. Tout projet qui se rattache à Ninho est minimum single d'or. Il a collaboré avec plusieurs artistes, notamment Dajju, Fally Ipupa, Niska, Koba lad et bien d'autres.

Présentement, William Nzobazola compte 17 singles de diamant loin devant Booba et PNL, 35 siècles de platine et 94 singles d'or.

Beni Joël Dnganga

tie était annoncée en décembre 2020 prochain et reportée retracera l'histoire difficile et le parcours artistique jusqu'à ce jour de l'une des jeunes chanteuses préférées du célèbre artiste Français Booba qui est Sarah Kalume.

Du lourd est attendu dans les prochains jours avec cet opus signé entre l'homme d'Afro Congo et La Mama Africa "Queenie"

B.J.D

Dena Mwana en tournée en Afrique de l'Ouest en décembre prochain



L'artiste Gospel Dena Mwana annonce une tournée ouest-africaine pour le mois de décembre prochain dans quatre grandes villes.

Après plusieurs mois sans production scénique à cause de la pandémie de corona virus, Dena Mwana sera en spectacle à Abidjan, Yaoundé, Douala et à Kinshasa.

"On ne laissera pas 2020 qu'avec des mauvaises nouvelles", a-t-elle indiqué lors de l'annonce de ces événements en perspective.

La dernière production de la chanteuse congolaise, remonte de-

puis le 15 mai passé, au cours de la cérémonie "AfricArt Home" organisée par le groupe de presse français Canal+ pour faire égayer ses téléspectateurs pendant le premier confinement en France.

En outre, Dena Mwana a sorti le 21 août dernier, la chanson "Si la mer se déchaîne", chantée en featuring avec la chorale sud-africaine "Soweto

Gospel Choir". Ce morceau cumule déjà plus d'un million des vues sur Youtube.

B.J.D

Haut-Katanga

Ça brule entre Musiciens et chroniqueurs culturels !

Des artistes de la ville de Lubumbashi dans la province de Haut-Katanga ne sont pas en odeur de sainteté avec les chroniqueurs culturels de ce coin de la République Démocratique du Congo.

Sur son compte Facebook, l'artiste RJ Kaniera a manifesté son mécontentement en publiant une mise en garde à l'endroit des journalistes katangais. Dans ce mouvement, il n'est pas le seul à prendre le devant. Plusieurs noms emblématiques y figurent notamment Ced Concept, Majoos, M Joe...

En sous le message publié par RJ Kaniera et signé par ce groupe.

Nous, musiciens du grand Katanga avons suivi avec consternation les sorties médiatiques immondes de deux petits messieurs, imbibés d'un complexe dégoûtant, chroniqueurs de leur état, s'adonnant sans désespérer dans des logorrhées, verbiages, discours prolixes envers les artistes et leaders de masses que nous sommes.

S'arrogeant tous les droits, y compris celui d'insulter, de rabaisser, de ridiculiser les artistes, et pas n'importe lesquels, mais les piliers de cette culture katangaise qui les nourrit à ce jour.

Quid du véritable rôle d'un journaliste?

« Un journaliste est une personne qui recueille ou recherche, vérifie et écrit puis distribue des informations sur tout type de support média (presse écrite, radio, TV et les nouvelles technologies de l'information et de la communication du Web). »

La relation entre la presse et les musiciens devrait être faite sur base du respect mutuel.

Revenons aux faits, Messieurs Luc Kadima et Amhed Assan, deux jeunes chroniqueurs en début de car-

rière ont chacun manqué de respect aux artistes et cela à répétition.

Luc Kadima : Ce chroniqueur en début de carrière qui n'a comme fait d'arme qu'une petite émission radio télévisée, s'est permis au cours d'une analyse faite sur Facebook : tiré à boulet rouge sur toute la profession d'artiste musicien sans compter les autres petits faits dans les émissions. Cette arrogance et cette impolitesse outragante ne peuvent être tolérées

Amhed Assan : enseignant dans une école élémentaire, révélé au grand jour comme « Petit bitinda » de l'artiste Oxygène Bleduza, il tient une émission sur la télévision Dynamique, autre fois jeune très poli et retenu, piqué par on ne sait quel moustique, ce dernier dorénavant ne s'illustre que par son impolitesse dans les émissions lorsqu'il reçoit les artistes sur son plateau.

Et pour compléter son forfait, il continue à s'adonner aux mêmes sales besognes sur les réseaux sociaux, insultant et humiliant les artistes.

1. Nous demandons aux responsables des médias dans lesquels ils officient de leurs remettre à chacun, un exemple du code éthique et déontologie.

2. Nous exigeons des excuses publiques de ces deux nageurs à contrecourant et ceci sert aussi de mise en garde, car à la prochaine forfaiture, seule la justice tranchera.

3. Dorénavant, aucun artiste ne devrait passer dans leurs émissions jusqu'à nouvel ordre.

Signé: Ced Konzept, Rj Kanierra, Agressivo, Fitch One, Infrapa, Tshumani, Majoos, M Joe, Lhomanix, Oxygène, Malix, Eric Flash Disc, Djo Kizi, Itshal, Cent Quinze, Mista Show, Kijavrone.

Arts.cd

LINAFOOT

Les remplaçants sortent Mazembe du piège Don Bosco

Le TP Mazembe s'est imposé par 2 buts à 1 face à Don Bosco ce dimanche après-midi au Stade Mazembe. C'est la première défaite des hommes de Johan Curbilie depuis le début de la saison. Après une première période stérile et où Don Bosco aura eu les meilleures occasions du match, c'est Chico Ushindi qui ouvrait le score pour les visiteurs à la 57e minute. Lancé par Okito, l'ailier, remplaçant au coup d'envoi, ne se posait pas de question pour ouvrir le score (1-0).

Le match s'emballait par la suite. Les Salésiens revenaient au score sur un penalty transformé par Fily Traoré, 61e (1-1). C'est Thomas Ulimwengu, entre en cours de match, qui va donner la victoire à Mazembe. Suite à une confusion dans la sur-



face, Rambo trouvait la mire en poussant le cuir au fond de filets (2-1, 81e).

Malgré des tentatives d'un côté comme de l'autre, les Bleu ne reviendront pas dans le match. Ulimwengu ratait même la balle du break en fin de match. Grâce à ce

succès, Mazembe s'approche de la tête du classement. Les Corebaux sont désormais 3e au classement provisoire avec 12 points en 6 matchs. Don Bosco rate l'occasion de se faire une place au podium, les sont 8e (8pts).

Iragi Elisha/F

AS VClub : Jean-Marc Makusu pour une saison à Orlando Pirates

Les sources proches de l'AS Vita Club ont confirmé ce dimanche le départ de Jean-Marc Makusu vers Orlando Pirates de l'Afrique du Sud, un prêt d'une saison. Le buteur des Dauphins Noirs était déjà sur le départ avant sa grave blessure en mai 2019. Des sources concordantes évoquaient un transfert de l'ancien de New Bel'Or à la Renaissance Berkane du Maroc. Le deal a peut-être été annulé le temps le joueur se fasse soigner.

Après plus d'une année, Jean-Marc Makusu marche à nouveau sur ses deux jambes. Il a commencé la saison avec l'AS VClub mais très peu utilisé par Florent Ibenge, comme si son déménagement était déjà dans les tuyaux. Toujours selon les mêmes sources, JMM se trouverait déjà au pays de Mandela et attend faire ses débuts dans son nouveau Club, Orlando Pirates, l'un de plus grand de l'Afrique du Sud.

Footrdc.com



Le FC Renaissance capitule devant Lubumbashi Sport

Ils l'auront attendu longtemps, les Kamikazes l'ont fait samedi après-midi face au FC Renaissance favori au départ et petit poucet à l'arrivée. Lubumbashi Sport en avait assez de perdre, assez de quitter la pelouse avec les discours du genre « on aurait dû faire ceci plutôt que cela ». Cette fois c'est la bonne. L'attaquant Eric Kateng Kawang a porté les Rouges et Blancs au dessus des Renais irréalistes. Son unique but à la 61ème minute a scellé le sort de la partie. Pas mal comme nouvelle pour le nouveau président du club de la Gécamines, Christian Kasakula, investi il y a tout juste 3 jours.

Malgré sa victoire, la première d'une série qu'il voudrait perpétuelle, Lubumbashi Sport n'est pas tiré de l'affaire au classement. Il ne devance que l'AS Simba



de tous les clubs engagés en championnat. L'opération maintien est (visiblement) déjà enclenchée alors qu'il pouvait chercher mieux que ça à l'issue de la saison. Pour le FC Renaissance, c'est un tour autour du pot. Battus à Kolwezi mercredi par le surprenant promu

Blessing FC, les Renais sont bloqués à 12 points en 9 rencontres. Ils ne sont pas (encore) pour autant éjectés du podium, ce n'est peut-être qu'une histoire des heures. Le TP Mazembe affronte le CS Don Bosco ce dimanche, à Kamalondo.

Isaac B'ampendee

CAF CDC

DCMP exempté du Tour préliminaire, Maniema Union y passera

Le Daring Club Motema Pembe ne jouera pas le Tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. La CAF a exempté le club kinois de cette étape de la compétition sur base de son classement à l'indice CAF. Les belles performances des hommes d'Isaac Ngata, arrivés en quart de finale en 2019-20, y sont pour beaucoup. Maniema Union malgré sa 3e place en Linafoot D1 la saison dernière devra passer par la case tour préliminaire.

Comme le DCMP, 13 autres clubs du continent qualifiés en C2 se verront épargner pour cette étape de la compétition. C'est notamment le vainqueur de l'édition 2019-20 Renaissance de Berkane, le finaliste Pyramids ou encore le géant sud-africain d'Orlando Pirates.

En Ligue des Champions, les deux clubs congolais sont exemptés de ce tour. Le Tout-Puissant Mazembe et l'AS VClub débiteront le tournoi en 16e de finale. Le tirage au sort de ces deux compétitions prévu la semaine a été reporté à une date ultérieure par la CAF.

Etoile Sahel
RS Berkane
JS Kabylie
ES Sétif
Al Ahli Tripoli
KCCA FC
Pyramids FC
Orlando Pirates
DC Motema Pembe
Al Hilal Obeid
UD Songo
ESAE FC
FC San Pedro

footrdc

Léopards : Meschak Elia ne devrait plus venir !

Nouvelle absence en vue pour le rassemblement des Léopards. D'après le site de la Fédération congolaise de football, l'attaquant Meschak Elia ne devrait pas répondre présent à l'appel de Christian Nsengi. Elia remplaçait numériquement l'un des plusieurs absents (Wissa, Bakambu, Mpoku, Masuaku, Nkololo, etc) pour des raisons diverses (Covid-19, blessures, refus de voyage pour un club, manque de passeport, etc).

Plus sélectionné en équipe nationale depuis son départ houleux de Mazembe, l'ancien Corbeau devrait retrouver la tanière

contre les Palancas Negras mais il n'en sera rien finalement. Sans dévoiler la raison de sa probable absence, la FECOFA signale uniquement que « Quant à Elia Meshack de Young Boys en Suisse, sa venue demeure incertaine... »

D'après la liste actualisée de la Fédération, l'attaquant de DCMP, Dark Kabangu prendra la place d'un de ceux qui ont désisté. Avec des 5 buts en Linafoot D1, il était déjà sur la liste des réservistes publiée par Nsengi Biembe en début du mois.

Iragi Elisha

Léopards : Annoncé forfait pour blessure, Masuaku dispute 90 minutes avec West Ham !

Véritable cirque après l'annonce de la liste des Léopards sélectionnés pour la double confrontation face à l'Angola (samedi 14 novembre à Kinshasa et mardi du même mois à Luanda). Plusieurs Léopards ont déclaré forfait pour ce rassemblement dont Cédric Bakambu, Paul-José Mpoku ou encore Benik Afobe. Si ces derniers évoquent déjà l'incompréhensible raison du Covid-19, le cas d'Arthur Masuaku interpelle.

Le latéral gauche de West Ham aurait décliné l'appel de Christian Nsengi pour cause de blessure d'après plusieurs sources sûres. Sauf qu'entre temps, le principal concerné continue de jouer et ce des plus belles ! Ce samedi, les Hammers recevaient Fulham au Stade Olympique de Londres. Arthur Masuaku titulaire en défense a disputé toutes les 90 minutes du match ! Une performance à la hauteur de ses moyens dans un match où il n'a jamais montré des signes d'être gêné en jouant.

Le Congolais aurait-il snobé



tout simplement l'équipe nationale ? Son équipe lui aurait-elle refusé de quitter le club pour éviter de prendre de risques de blessures ? Qu'en sera-t-il pour son avenir en équipe nationale ? Si cette dernière question ne pose pas encore, les fans eux ont déjà tranché dans le vif contre la décision inexplicable de Masuaku. Le défenseur de 25 ans, qui répond généralement aux appels de Léopards, vit sa première tempête médiatique avec l'équipe nationale.

Iragi Elisha

Consultations nationales**Retrouvailles émouvantes entre Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi**

«Veni, vidi, vici». Comme Jules César en son temps, Moïse Katumbi Chapwe a toutes les raisons de se dire qu'il est arrivé à Kinshasa, qu'il a vu les Kinois et qu'il les a convaincus. Désormais, aucun doute n'est permis sur la signature d'un pacte tacite entre le leader d'Ensemble pour la République et les Congolais vivant dans la capitale. Cela s'est traduit par l'accueil délirant qui lui a été réservé vendredi 6 novembre 2020 depuis l'aéroport international de N'djili jusqu'à sa résidence. Preuve de leur attachement à l'homme qui, le premier, avait bloqué le troisième faux pénalty que comptait réaliser Joseph Kabila en 2016, ont bravé la pluie et le soleil avant de se déployer pour une longue procession de plus de quatre heures.

De mieux en mieux, le lendemain 7 novembre 2020, c'était le clou de son séjour kinois, à savoir, sa rencontre avec le chef de l'Etat au palais de la nation. Selon des sources proches de la présidence de la République, c'était un moment plein d'émotion. Les deux personnalités se retrouvaient après années de sé-



paration. Les accolades ont manqué du fait de la Covid 19, pandémie qui exige le respect des gestes barrières pour éviter sa propagation. N'a-t-il pas déclaré à la fin des échanges qu'il était d'abord venu voir son frère? Ces retrouvailles ont rappelé le deal de Genève que Joseph Kabila avait cassé pour imposer son propre deal qui a du mal aujourd'hui à tenir la route. Il a attendu le déraillement pour pouvoir dévoiler le fameux ac-

cord signé à la veille des élections qui ont mis un terme à ses dix-huit ans de règne sur fond de détournement éhonté de deniers publics. Toute honte bue, le Pprd, à travers le Fcc, fait du chantage au chef de l'Etat au lieu de faire profil bas.

Mis mal à l'aise par toutes les prétentions outrancières de Joseph Kabila, Félix Tshisekedi a fini par crier son ras-le-bol. Il était donc temps de remettre en cause une alliance qui bloquait la

marque des institutions. Que des peaux de banane, des bâtons dans les roues et autres humiliations à l'endroit de l'institution président de la République. Exaspéré après plusieurs rencontres infructueuses, le magistrat suprême a décidé d'ignorer la coalition au pouvoir et de repartir à zéro pour une nouvelle configuration politique qu'il a dénommée « Union de la nation ». Pour y arriver, il a initié des consultations avec

toutes les forces politiques et sociales représentatives du pays. Sans ambages, il a annoncé dans la foulée qu'il n'excluait aucun de figure pour asseoir sa nouvelle vision jusqu'aux prochaines échéances. Ce qui sous-entendait, de l'avis de tous les observateurs avisés, la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette éventualité a secoué le Fcc dans ses fondements au point qu'il a improvisé une retraite pour préparer la réplique à Fatshi.

Foncièrement républicain, Moïse Katumbi a accepté volontiers cet appel de son ancien partenaire de l'opposition et a répondu présent le 7 novembre 2020 au palais de la nation. A sa sortie d'audience, il a déclaré avoir rempli sa part du contrat et qu'il revenait au chef de l'Etat de faire la restitution de toutes les contributions le moment venu.

A tout prendre, le séjour kinois du leader d'Ensemble pour la République est un pari gagné. L'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga a déjoué tous les pronostics défavorables et autres imprécations du Fcc. Il est arrivé dans la capitale, non la nuit mais en pleine journée afin que tous constatent qu'il n'a jamais été l'ennemi des Kinois.

LR

Le G7 a conféré avec Félix Tshisekedi

Le Chef de l'Etat a reçu dans le cadre des consultations, le G7 (Groupe de 7 partis politiques). Ce dernier a été représenté par ses députés et sénateurs parmi lesquels Didier Molisho, Dieudonné Bolenge, Muhindo Nzangi, Yves

Mobando, Adirodu Djari, Florent Mulumba. Le G7 a comme parrain Moïse Katumbi. Les partis membres de ce groupe ont fait allégeance à Ensemble pour la République, le méga parti que l'ancien gouverneur du Katanga a mis en place. L.R.

